

La Sidra

DE LA SEMAINE

50 50^{ème} ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
1968 - 2018

DEVARIM

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Devant l'assemblée des Enfants d'Israël, Moché répète la Torah ainsi que les événements qui se sont produits au cours du voyage de quarante années. Il leur adresse des reproches pour leurs iniquités et les enjoint de rester fidèles à leur héritage éternel. Moché rappelle qu'il a nommé des juges et des magistrats pour le seconder, le voyage depuis le Sinaï dans le désert, l'épisode des explorateurs, le décret de D.ieu Qui attendra quarante ans avant de permettre au peuple d'entrer en Israël. Moché évoque également quelques événements plus récents : les querelles avec Moav et Amon, les guerres contre les rois Emorites, l'installation des tribus de Réouven, Gad et une partie de Ménaché, le message qu'il a adressé à son successeur Yehochoua, pour ses futures batailles dans la reconquête d'Israël : « Ne les crains pas car l'Eternel ton D.ieu combattra pour toi ».

L'un des aspects fondamentaux de notre foi consiste en la croyance en l'imminence de la venue de Machia'h. Nous devons « toujours attendre son arrivée », ce qui ne signifie pas seulement que nous devons patienter jusqu'à sa venue ultime mais que, chaque jour, nous devons nous attendre à ce qu'il arrive en ce jour-même.

Tout cela est encore plus adéquat au temps présent où tous les signes mentionnés par nos Sages, en relation avec la Rédemption, se manifestent. Les jours présents sont particulièrement appropriés pour la venue de Machia'h. Car nos Sages ont déclaré :

« Un lion (Nabuchodonosor) viendra au cours du mois dont le signe est un lion (Av) pour détruire Ariel (« le lion de D.ieu », le Beth Hamikdash (le Temple de Jérusalem)) de sorte qu'un lion (D.ieu) viendra au cours du mois dont le signe est le lion et construira Ariel ».

Cela va encore plus loin : le nom du mois Mena'hem Av, met l'accent sur le fait qu'il y aura Mena'hem, un acte de réconfort, pour tous les facteurs négatifs associés au jour présent. Cela s'applique plus précisément au Chabbat présent qui tombe le jour de Ticha beAv lui-même.

Nos Sages expliquent que Machia'h est né à Ticha beAv. Cela ne peut se référer à sa naissance réelle car Machia'h ne sera pas un enfant quand il sauvera notre peuple. Cela signifie plutôt qu'en ce jour, son influence se renforce. Car nos Sages se réfèrent à l'anniversaire comme au jour où Mazalo Govèr, « la source spirituelle de son âme irradie avec force ». Le jour où la source spirituelle de Machia'h est puis-

Suite en page 2

Edito

La vie qui grandit !

Depuis le 17 Tamouz et la brèche dans la muraille de Jérusalem, deux semaines se sont déjà écoulées et voici que nous vivons la troisième de cette tragique période de « l'entre les limites – Bein Hamétsarim ». Elle va se terminer avec le 9 Av dont l'ombre s'étend sur le monde à ce moment, le jour de la destruction du premier puis, des siècles plus tard, du second Temple de Jérusalem. C'est une semaine qui évoque tant de drames que nombreuses sont les règles qui en restreignent encore toutes les manifestations de joie. Est-ce à dire que nous vivons, à présent, un moment où le désespoir forme l'horizon de la conscience, incontournable, indépassable ? Ce ne serait certes pas là une attitude juive. Notre peuple a su surmonter les pires épreuves et continuer sa route quoi qu'il en coûte et sous toutes les latitudes. Sans doute est-ce là aussi un des secrets de sa survie.

Cette année, le calendrier nous en donne un signe chargé de sens. De fait, le 9 Av tombe ce Chabbat. La conséquence rituelle en est que le jeûne qui aurait dû le marquer est reporté au lendemain puisque, par nature, le Chabbat chasse toute trace de tristesse. Cela entraîne que, pendant la journée du 9 Av, parce qu'elle est un Chabbat, nous mangerons, boirons et ressentirons ce plaisir particulier du jour saint de la semaine. Pourtant, il est le 9 Av !? C'est précisément ce qu'il faut relever. Un jour de jeûne est, selon Maïmonide, un « jour propice ». Un tel fait est porté par la date, c'est dire que, cette année aussi, la date du 9 Av aura ce caractère. En d'autres termes, les aspects négatifs auront disparu, chassés par le Chabbat, tandis que la grandeur essentielle du jour restera la même.

Le Talmud enseigne que le 9 Av doit être également vu comme lié à la venue du Messie. Lorsque le Chabbat entre, c'est ce message-là qu'il nous apporte. Plus qu'un espoir incertain, bien plus qu'une vision plus ou moins lointaine, en ce Chabbat 9 Av, nous voyons cela prendre d'autant plus de présence concrète qu'il s'agit du Chabbat appelé « 'Hazon – de la vision », celui où D.ieu donne à chacun de voir le troisième Temple dans sa splendeur. Il faut donc vivre pleinement ce jour et ainsi donner vie à nos attentes. Nous percevons déjà la fin de l'exil millénaire, le nôtre et celui de la Présence Divine. Il ne reste qu'à laisser entrer la lumière, c'est le rôle de chacun.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

Jeûne du 9 Av repoussé

Début samedi 21 juillet : 21h 43 Fin dimanche 22 juillet : 22h 31

HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT DEVARIM

PARIS • ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 26
Sortie : 22h 44

Bordeaux 21.23
Grenoble 20.59
Lille 21.31
Lyon 21.05

Marseille 20.54
Montpellier 21.01
Nancy 21.10
Nantes 21.35

Nice 20.48
Rouen 21.34
Strasbourg 21.04
Toulouse 21.11

A partir du dimanche 15 juillet 2018 Pose des Téléphones : 4h 38 Heure limite du Chema : 09h 59 Fin Kidouch Levana : samedi 28 juillet à 1h 11mn

Articles et contenu réalisés par Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV



samment révélée existe un fort potentiel pour qu'arrive la Rédemption.

Le Ari Zal explique que c'est dans l'après-midi de Ticha beAv qu'est « né » Machia'h et que c'est pour cette raison que nous récitons alors la prière de Na'hem. Bien que cette année, cette prière ne soit pas récitée lors de Ticha beAv, puisqu'il tombe Chabbat, il est sûr que les influences positives de ce jour ne s'en exercent pas moins. Et d'ailleurs, non seulement le Chabbat fait-il reculer les facteurs négatifs associés à Ticha beAv mais embellit-il et amplifie-t-il la force des influences positives de la date. Cela apparaît dans le nom qui a été donné à ce Chabbat : Chabbat 'Hazone, « le Chabbat de la vision ». Le Rabbi de Berditchev explique que lors de ce Chabbat, chaque Juif mérite une vision du troisième Beth Hamikdash. Et par le même biais, la Haftara que l'on récite en ce Chabbat se conclut avec un verset qui souligne la Rédemption : « Tsion sera sauvé par le jugement et ses captifs, par la Tsedaka ».

En outre, le fait-même que Ticha beAv tombe Chabbat et que donc, au lieu de jeûner, nous soyons obligés de prendre du plaisir dans les aliments et les boissons, fait allusion à la Rédemption. Car chaque Chabbat est un microcosme de « l'Ere où tout sera Chabbat et repos pour l'éternité » et le repas de Chabbat est un reflet du repas qui sera servi en ce jour. C'est pour cette raison que lorsqu'un jeûne tombe Chabbat, il faut ajouter dans la joie. Cela se manifeste surtout lors du troisième repas de Chabbat. Bien qu'il s'agisse de Seoudat Mafsekèt, le repas qui précède immédiatement le jeûne de Ticha beAv, associé d'ordinaire à certains rites de deuil, cette année, l'on peut servir « un repas comparable aux festins de roi Chlomo ».

En fait, en ce qui concerne Ticha beAv qui tombe Chabbat, nos Sages utilisent le dicton : « Puisqu'il a été repoussé, qu'il

soit annulé ». A un niveau simple, cela signifie que puisque le jeûne n'est pas observé à la date appropriée, il y a matière à supposer que cette année, nous n'ayons pas du tout besoin de jeûner.

Cependant, à un niveau plus profond, cela évoque le potentiel que le jeûne soit définitivement et complètement annulé, avec la venue de la Rédemption.

L'un des aspects particuliers de l'observance de Ticha beAv, cette année, est une ressemblance avec Yom Kippour. En ce qui concerne Yom Kippour, il est dit : « celui qui mange et boit le 9 est considéré comme s'il jeûnait le 9 et le 10 » (le 9 Tichri est la veille de Yom Kippour, le 10, c'est Yom Kippour). Manger « de la viande succulente et du vin vieux » le 9 du mois fait en sorte que D.ieu considère ces gestes comme un mérite particulier. Ce concept peut également s'appliquer aux 9 et 10 Av de cette année, puisque nous mangeons le 9 en préparation du jeûne du 10.

Un lien intrinsèque lie les deux. Les Mitsvot que nous ont enjointes les Rabbanim, y compris les jeûnes communautaires, ne sont pas des conceptions tout à fait nouvelles mais plutôt une extension des Mitsvot de la Torah. La Mitsva de jeûner est-elle donc associée au seul jeûne ordonné par la Torah, Yom Kippour ? Ce lien est unique en ce que les interdictions

de Ticha beAv sont parallèles à celles de Yom Kippour.

Un autre rapprochement peut s'établir entre les deux dates. Les dimensions positives de Ticha beAv se révèlent le 15 Av, jour où « la lune brille entière », c'est-à-dire qu'en ce jour toutes les influences associées au mois sont révélées dans leur entièreté. Le 15 Av, « la révélation de l'Ere de la Rédemption » brille incessamment. Et c'est pour cette raison, nous enseignent nos Sages, que « le Peuple juif ne se réjouit jamais autant qu'aux fêtes du 15 Av et de Yom Kippour ».

L'imminence de la Rédemption mentionnée précédemment permet la possibilité de tirer un autre parallèle encore entre Ticha beAv et Yom Kippour. Lors de l'inauguration du premier Beth Hamikdash, le 10 Tichri, Yom Kippour, les Juifs burent et mangèrent pour marquer la célébration. Et cela leur fut considéré comme un mérite unique.

Puisqu'aujourd'hui nous attendons la venue de Machia'h, il est possible que demain, le 10 Av, soit consacré à l'inauguration du troisième Beth Hamikdash. Car il est d'ores et déjà construit, dans les mondes spirituels et ne doit que descendre sur terre. Si cela se produit, le parallèle entre Ticha beAv et Yom Kippour se révélera de la façon la plus entière et la plus positive.

LISTE DES CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL DU 9 AU 31 JUILLET 2018

• Paris 12°	M. Y. Martinez	06 61 10 62 10	• Clichy Levallois	M. L. Uzan	06 49 54 35 66
• Paris 13°	M. H. Assouline	06 20 87 35 05	• Epinay/Seine	M. Y. Abrahami	06 11 42 15 33
• Paris 19°	M. J. Sidoroff	06 87 21 73 42	• Les Lilas	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
• Paris 20°	Mme Sabbath	06 23 20 53 39	• Fontenay/Bois		01 41 95 00 95
• Antony	M. Y. Bokobza	06 46 39 87 85	• Montrouge	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
• Aubervilliers	Mme Koskas	01 43 52 48 41	• Neuilly		01 47 47 78 76
• Bondy	M. M. Ben Nephtali	06 08 02 48 06	• Sarcelles	M. C. Albou	06 98 76 07 00
• Bonneuil	Mme Altané	06 69 04 81 20	• Villiers/Marne	M. M. Mergui	06 99 52 17 70
• Boulogne	M. M. Sojcher	06 20 44 07 63	• Yerres	M. E. Attal	06 87 51 66 27
• Bry sur Marne	M. I. Asséraf	06 20 69 24 72			

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 15 JUILLET - 3 AV

Mitsva négative n° 219 : Il est interdit d'empêcher un animal de manger des produits se trouvant là où il travaille, par exemple pendant qu'il foule le grain ou qu'il transporte de la paille sur son dos.

Mitsva positive n° 244 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint à propos de l'emprunteur.

• LUNDI 16 JUILLET - 4 AV

Mitsva positive n° 244 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint à propos de l'emprunteur.

• MARDI 17 JUILLET - 5 AV

Mitsva positive n° 242 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne le gardien bénévole.

• MERCREDI 18 JUILLET - 6 AV

Mitsva positive n° 197 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de prêter de l'argent à un pauvre, dans le but de l'aider et d'améliorer sa situation. Ce commandement est plus important et plus précieux que celui de pratiquer la bienfaisance.

Mitsva négative n° 234 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de réclamer le paiement au débiteur lorsqu'on sait qu'il n'est pas en mesure de rembourser sa dette.

• JEUDI 19 JUILLET - 7 AV

Mitsva positive n° 142 : Il s'agit du commandement nous enjoignant d'exercer une contrainte sur l'étranger et de le forcer à rembourser ponctuellement ses dettes, de la même manière que nous devons avoir pitié du Juif et que nous devons nous abstenir de le contraindre à payer sa dette.

• VENDREDI 20 JUILLET - 8 AV

Mitsva négative n° 239 : Il nous est interdit de saisir un gage de force chez un débiteur, autrement que sur ordre du juge et par l'intermédiaire de la personne mandatée à cet effet par ce dernier.

• SAMEDI 21 JUILLET - 9 AV

Mitsva positive n° 199 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de restituer un gage à son propriétaire juif chaque fois qu'il en aura besoin. Si le gage est un objet dont on se sert pendant la journée, on les lui rendra pendant la journée, en ne les conservant comme gage que durant la nuit. Si le gage est de ceux dont on se sert la nuit, on ne les gardera que pendant le jour.

Mitsva négative n° 240 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de refuser un gage à son propriétaire au moment où celui-ci en a besoin. Au contraire, s'il s'agit d'un objet dont on se sert pendant la journée, il faut le lui rendre pendant la journée, tandis que lorsqu'il s'en sert la nuit, on doit le lui remettre pour la nuit.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

LE PRÉCIEUX DOLLAR DU PHILANTHROPE

En 1989, mon ami Marvin Ashendorf - qui, à l'époque, s'occupait du Centre Communautaire Hillcrest de Queens (New York) - me demanda si j'avais entendu parler d'une organisation appelée American Friends of Shamir. Non, je ne la connaissais absolument pas. Il m'apprit donc que Shamir était une maison d'édition qui imprimait des livres sur le judaïsme et les diffusait clandestinement en Union Soviétique afin que les Juifs russes puissent connaître un peu leur identité.

Shamir allait tenir son cinquième Gala pour collecter des fonds et Marvin me demanda si j'acceptais de tenir le rôle d'« Homme de l'Année », ce qui leur permettrait de solliciter mes amis et connaissances pour financer leurs projets. Je répondis que je ne pouvais pas donner une réponse ainsi de but en blanc car je ne connaissais absolument pas cette organisation mais je lui promis de me renseigner. Justement à cette période, Michal Meshchaninov un immigrant fraîchement arrivé de Russie travaillait dans ma société d'appareils à air conditionné et je lui demandai innocemment :

- Avez-vous jamais entendu parler de Shamir ?
- Bien sûr ! répondit-il avec un large sourire. C'est grâce à eux que je suis là !

Il m'expliqua qu'en Russie il avait réussi à se procurer des livres sur le judaïsme grâce à Shamir et que cette maison d'édition avait été fondée et était dirigée par le Rabbi de Loubavitch. J'ignorais tout du Rabbi parce que je n'avais reçu pratiquement aucune éducation juive. J'étais ce que Ronald Lauder - le président du Congrès juif mondial - appelait « un Juif de trois jours dans l'année », c'est-à-dire que je ne fréquentais une synagogue que les deux jours de Roch Hachana et Yom Kippour. Mais après avoir noté la réaction de Michal, je décidai d'accepter de devenir l'« Homme de l'Année » de Shamir.

Auparavant je fus présenté à Rav Israël Duchman,

un 'Hassid modèle qui me suggéra de rencontrer le Rabbi ; il m'arrangea même un rendez-vous. J'arrivai le jour prévu, un dimanche matin quand le Rabbi distribuait des dollars à remettre à la Tsedaka (charité). J'étais accompagné de mon épouse et de ma plus jeune fille, alors enceinte de son premier enfant.

Quand j'arrivai, Rav Duchman me demanda aussitôt :

- Dennis, avez-vous mis les Téfilines ce matin ?
- Euh... Très honnêtement : non !
- Quand les avez-vous mis pour la dernière fois ?
- Lors de ma Bar Mitsva !
- Nous ne pouvons pas aller voir le Rabbi comme cela ; suivez-moi, nous mettrons d'abord les Téfilines dans la synagogue !

C'est ce que nous avons fait. Le Rabbi nous accorda de nombreuses bénédictions, surtout à ma fille pour que la naissance se passe bien et soit la première d'une longue série... Ce fut une expérience incroyable pour nous trois. Regarder cet homme saint dans les yeux était quelque chose que je ne peux décrire dans des mots. C'était un sentiment absolument unique : son regard me transperçait et je me sentis comme dans un monde totalement différent.

Avant que nous quittions le Rabbi avec les dollars qu'il avait remis à chacun d'entre nous, Rav Duchman mentionna que j'avais justement remis les Téfilines pour la première fois depuis ma Bar Mitsva.

- Très bien, réagit le Rabbi. Puissiez-vous continuer à les mettre chaque jour, chaque jour de semaine.

Puis il se tourna vers Rav Duchman :

- Possède-t-il une paire de Téfilines ? Non ? Alors offrez-lui une paire comme cadeau de ma part mais donnez-moi la facture - et non à lui - et ne la payez pas vous non plus !

Depuis ce jour, j'ai mis les Téfilines chaque jour de semaine. De plus, je fréquente la synagogue chaque Chabbat, j'essaie de ne rater aucun office. Grâce au Rabbi, je ne suis plus un « Juif de trois jours » : il m'a ramené.

Je dois avouer qu'à une période dans ma vie, je ne croyais même plus en D.ieu. J'étais étudiant en ingénierie mécanique et, pour moi, tout devait répondre aux critères d'une science exacte. Comme la religion n'est pas vraiment une science exacte, je ne croyais pas. Je n'étais pas athée mais plutôt agnostique, pas du tout préoccupé par ces questions. Mais grâce au Rabbi, je suis revenu, j'aime mon judaïsme, j'aime ma vie juive, j'ai été béni et j'en suis reconnaissant.

Après cette entrevue, Rav Duchman me confia qu'il était vraiment étonné parce qu'il n'avait jamais entendu que le Rabbi ait offert un tel cadeau à qui que ce soit. Il avait proposé au Rabbi : « Je voudrais m'associer à cette Mitsva de Téfilines » mais le Rabbi avait refusé : « Non ! Vous pourrez encore aider dans d'autres partenariats... ».

Nous sommes donc allés au magasin d'objets de Judaïca, nous avons choisi des Téfilines et, comme convenu, Rav Duchman présenta la facture au Rabbi qui la paya intégralement.

Malheureusement, ce fut la dernière fois que

je vis Rav Duchman car, peu de temps après, il subit une attaque cérébrale et décéda. Quand je me rendis chez lui pour une visite de condoléances, tout le monde parlait des Téfilines que le Rabbi m'avait offerts et certaines personnes proposèrent même de me les racheter. Je protestai évidemment : « Pas question ! Jamais je ne les mettrai en vente, ils m'appartiennent pour toujours ! ». Certains ont demandé la permission de venir chez moi pour les mettre et cela, je l'ai accepté.

Depuis ce jour, j'ai mis les Téfilines tous les jours de semaine et je les emporte où que j'aille - et D.ieu sait que je voyage beaucoup dans le monde entier. Chaque fois que je les mets, je ressens que je bénéficie d'un lien très particulier avec D.ieu.

Lors de cette rencontre, le Rabbi m'avait donné un dollar à remettre à la charité. Comme on me l'avait recommandé, j'ai gardé ce billet pour moi et j'ai donné l'équivalent à la Tsedaka (charité). Rassurez-vous, j'ai donné beaucoup d'autres paquets de dollars à la charité, je suis même devenu ce qu'on appelle un grand donateur : j'aime donner à ceux qui sont dans le besoin parce que je sais que c'est ce que D.ieu attend de moi en tant que Juif.

Mais le dollar du Rabbi, je le garde pour moi !

Dennis Eckstein - Floride

JEM - Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES

DE MACHIA'H

Les dernières étapes

Nous sommes à présent dans les dernières étapes du processus de raffinement spirituel du monde : c'est le temps des « talons de Machia'h ».

Dans une telle période, nous pourrions penser à tort que certains aspects de ce monde sont bien éloignés de toute possibilité de raffinement/spiritualisation. Mais aidons-nous d'une métaphore : c'est dans les derniers stades de la cuisson qu'une marmite bout plus fort et c'est alors que ce qui se trouvait tout au fond est propulsé à la surface. C'est le processus auquel nous assistons aujourd'hui. Tous ces éléments qui, jusqu'ici, semblaient au-delà de la portée de tout raffinement, en sont à présent très proches car le processus a pris une ampleur et une puissance inconnues jusqu' alors.

(d'après les Iguerot Kodech du Rabbi Rachab, vol. I, p. 266) HN

franprix 

HAUTPOUL / GEORGES AURIC

51 rue d'Hautpoul
75019 Paris

Un large choix de produits
cacher, boutargue...

Baisse des prix !!

Livraison à domicile :

01 42 08 00 52

Notre équipe vous accueille
chaleureusement

The SweetHolidays 

Hôtel pension complète

LA BERANGERE 2 ALPES

du 29/07 au 19/08

Glatt Cacher Lamehadrin

A proximité du séminaire
du Beth Loubavitch

Piscine - Sauna

Club enfants - Buffets

Rens. : Yossi et Nehama Bensoussan

01 42 00 05 63 / 06 99 94 75 57

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE LE 9 AV ?

Le 9 Av commémore de tristes dates de l'histoire juive, comme l'épisode des explorateurs, l'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492, de nombreux pogromes mais surtout la destruction des deux Temples de Jérusalem.

Les garçons à partir de treize ans et les filles de douze ans doivent jeûner depuis la veille (cette année **samedi 21 juillet 2018 à partir de 21h 43**, horaire de Paris) jusqu'au soir (**dimanche soir 22 juillet 2018 à 22h 31**). En cas de maladie ou de faiblesse, on consultera un Rabbin compétent à propos du jeûne.

Vendredi 20 juillet, on apporte les chaussures en toile à la synagogue avant l'entrée du Chabbat pour pouvoir les enfiler dès samedi soir.

Samedi 21 juillet, on avance la prière de Min'ha. On ne lit pas les Pirké Avot. On prend un repas normal (avec de la viande éventuellement) et on veille à le terminer **avant 21h 43**. Samedi soir, on récite la bénédiction **Boré Meoré Haèch** sur la bougie tressée et on lit les Lamentations de Jérémie (Meguilat E'ha).

Dimanche matin, on ne se lave pas, sauf les mains le matin, ou pour des raisons d'hygiène. On ne récite pas la bénédiction : « Chéassa Li Kol Tsorki » (« Qui veille pour moi à tous mes besoins ») car on ne porte pas de vraies chaussures en cuir.

On fait la prière sans Talit ni Téfilines, on ne dit pas le Ta'hanoun et on lit les « Kinot ». On n'étudie pas la Torah, (sauf certains passages de Jérémie par exemple), et on assiste à un « Siyoum », à la conclusion du traité Talmudique Moèd Katane (qu'on peut aussi écouter sur Radio J dimanche à 14h 30).

Jusqu'au milieu de la journée de dimanche (environ 13h 30, 14h) on ne s'assoit pas sur une chaise mais seulement sur un petit tabouret, en signe de deuil. On évite de dire bonjour.

Dimanche après-midi, on met Talit et Téfilines pour la prière de Min'ha et on rajoute les passages « Na'hem » (« Console les endeuillés de Sion ») et « Ané-nou » (« Répond-nous »).

Dimanche soir, après la prière d'Arvit, on récite **Kiddouch Levana** (prière pour la lune). On fait ensuite **la Havdala** en récitant uniquement la bénédiction "Boré Péri Haguefen" sur une coupe de vin. On ne récite ni la bénédiction des "Bessamim" (aromates) ni celle de "Boré Meoré Haèch" (sur les flammes de la bougie tressée).

On se lave les mains rituellement (sans bénédiction) et on se rince la bouche. On enlève les chaussures en toile et on remet les chaussures en cuir. On peut s'occuper du linge (lessive...) dès dimanche soir. On ne mange la viande qu'à partir du lundi 23 juillet.

F.L.

NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU...

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit – 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



ESHTEL
Gourmet

GLATT CACHER LAMEHADRINE

Traiteur • Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris

06 51 42 24 47

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...

Quelques jours, une semaine ou plus



2 séminaires d'études européens aux 2 Alpes

• Pour jeunes gens
du dimanche **29 juillet** au dimanche **19 août 2018**

Hôtel Le Panorama
Inscriptions : **01 45 26 87 60**
etudiants@loubavitch.fr

ÉGALEMENT DANS LA STATION
Cours pour dames – Gan Israël – Epicerie Cachère
Possibilité d'hébergement pour les familles
auprès des agences locales

Pour jeunes filles
du 9 au 23 juillet
Hôtel ****
Pension complète
Inscr. **01 82 88 62 88**
seminairetudiantes@gmail.com

A LOUER MONTREUIL

limite BAGNOLET/ROMAINVILLE

- Bureau 22 m² : 450 €HT
- Bureau 58 m² : 1100 €HT
- Bureau 152 m² : 2300 €HT
- Entrepôt 220 m² : 2200 €HT

Chauffage, électricité
et internet inclus

Prêt à l'emploi,

Idéal création d'entreprise

AUCUNE GARANTIE DEMANDEE

Contactez Michael
au **07 82 22 68 61**

ג'ב"ה

GARAGE
DIRECT AUTO

Carrosserie
Peinture
Mécanique

Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr



Internat BETH RIVKAH

Confiance & Réussite

ג'ב"ה

DANS LE CADRE EXCEPTIONNEL DU CAMPUS BETH RIVKAH,
POUR VOS FILLES DE LA 6^{ÈME} À LA TERMINALE (S, ES ET PRO)

Institution fondée par le Rabbi
il y a plus de 70 ans

Activités

Aide aux devoirs encadrée
par une éducatrice diplômée

extra-scolaires

Collège et lycée sous contrat
d'association d'Etat

Directeur présent
et soucieux de chaque élève

Renseignements & inscriptions auprès de M. ELIAOU ATTAL AU 06.87.51.66.27

43-51, rue Raymond Poincaré - 91330 Yerres : Infos au : 01.69.49.62.62 & sur : www.bethrivkah.fr

KESHER FORMATION

Pour sa 7^{ème} année consécutive
au service de la communauté

Formez-vous à un métier d'avenir !
CAP PETITE ENFANCE - AUXILIAIRE DE PUERICULTURE - EDUCATRICE JEUNE ENFANT

GRUPE CHNE-OR

Inscriptions : **0177 37 38 00 / 06 51 97 11 94** www.kesher-formation.com info@kesher-formation.com